

Point 7 : L'école

Bien avant Jules Ferry, il y avait une école à Villiers. La première mention d'un maître des petites écoles à Villiers remonte à 1625. C'était d'ailleurs le cas dans toutes les paroisses des alentours depuis le début du XVII^e siècle. Entre le carrefour du Pilon (l'actuelle place des trois tilleuls) et l'église, entre la rue de la Nivaudière (actuelle rue de Nemours) et le Grand Chemin de Larchant, s'étendaient une place seigneuriale et l'ancien cimetière. A une date inconnue, le seigneur de Villiers autorisa les habitants à y construire une maison pour servir d'école. En 1791, lors de « l'inventaire des Biens Nationaux » de la commune, le commissaire désigné par le District de Nemours décrivait cette maison. Elle comprenait deux chambres et une petite vinée couverte en tuiles. Un jardin de quatre perches (168 m²), prélevé sur le terrain du prieuré et donc probablement non attenant, lui était adjoint depuis une concession du prieur.

Quelques années plus tard, l'école s'est installée dans l'ancien presbytère privé de son curé alors emprisonné au château de Fontainebleau du 3 octobre 1793 au 13 décembre 1794. Il n'y a pas encore de locaux scolaires proprement dits. La classe se réunit encore dans le logement de l'instituteur. Il n'y a qu'un rez-de-chaussée, mais le toit est couvert de tuiles. Cette propriété est vendue comme bien national le 29 messidor an IV, à Louis Naveau qui a fait la meilleure enchère pour 1080 francs.

De 1794 jusqu'au Second Empire, la commune fut obligée de louer une salle pour que l'instituteur puisse y réunir sa classe. Le rapport du 12 mars 1854 de l'Inspecteur primaire de l'Instruction Publique au Recteur précisait que la commune louait, pour 70 francs par an, un local insuffisant de 65 m² dans une maison manquant d'air, d'espace et de jour. Lésardée de tous côtés, elle menaçait de s'écrouler d'un jour à l'autre. Malgré la fréquentation de 107 élèves (20 de moins de 6 ans, 77 de 6 à 13 ans, et 10 de plus de 13 ans), l'Inspecteur envisageait de proposer la fermeture de la classe. Aussi la commune racheta l'ancien presbytère en 1854 et, après travaux, installa à nouveau le curé dans l'ancien presbytère et l'école dans la grange d'îmeresse qui lui faisait face.

En raison du grand nombre d'enfants fréquentant l'école, deux enseignants étaient nécessaires pour encadrer les cinq niveaux d'étude. De 1863 jusqu'aux années 1980, c'est en couple que les enseignants se partageaient l'apprentissage des premiers savoirs. Et le plus souvent, leur carrière se prolongeait longtemps dans cette école. Aussi, il n'était pas rare qu'un parent d'élève puisse présenter à son rejeton l'instituteur qui lui avait appris à lire, écrire et compter. Dans les premiers temps, on trouva plus moral que Madame enseigna aux filles et Monsieur aux garçons. Pour séparer les niveaux d'étude, on dut construire une cloison en brique. Le mur partageait également le bureau du maître qui, se déplaçant de droite à gauche, pouvait apparaître alternativement à ses deux auditoires. Aussi brèves qu'elles puissent être, les absences du maître ont dû suffisamment perturber l'attention des plus sages élèves pour que l'on revienne, peut-être à contrecœur, à la mixité. L'institutrice se chargeant des petits, pour un moindre salaire, laissait à son mari l'honneur de préparer les grands au certificat d'études. Ce diplôme qui se gagnait au niveau cantonal achevait, pour la quasi-totalité des élèves, le cycle des

études vers l'âge de 14 ans. En 1959-1960, la création d'un collège à La Chapelle-la-Reine et d'un syndicat de transport scolaire permit aux enfants de la commune de dépasser le cap de l'enseignement primaire.

L'école de la III^{ème} République, laïque et obligatoire, fut surtout "gratuite". Avant la loi de Jules Ferry, les parents, en complément de ce que donnait la commune, à l'exception des indigents, devaient payer leur écot, et selon les années, 20 à 30% du budget communal des années 1862 à 1888 étaient consacrés à l'école. Cette part fut réduite de moitié les décennies suivantes, les deniers communaux se consacrant dès lors à l'entretien, l'usage des bâtiments et à l'amélioration des outils pédagogiques.

En continuant votre route, vous trouvez la Mairie, puis le bureau de Poste